



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Commune de Chénens
Chemin de l'Ecole 8
1744 Chénens

Givisiez, le 06 juillet 2020

Reçu le			
08 JUL. 2020			
Visé par			
Copie à			

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



STS 0161

Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 20-FR-25639

CONTEXTE

But du contrôle : Vérification de la conformité d'une installation après travaux / Eau potable / Commune de Chénens
Prélèvement du : 02.07.2020 Effectué par : Monsieur Claude Francis MAGNIN Date arrivée : 02.07.2020
Conditions météo : Météo des dernières 24 heures: précipitations / fonte des neiges
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: précipitations / fonte des neiges

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 20-84177 - Eau provenant d'une installation / conduite d'eau potable provisoirement hors service (travaux / maintenance)

Secteur : 001 - Distribution Chénens (y c. réservoir Bois des Gottes)
Lieu de prélèvement : 15 - Réservoir Bois des Gottes, Chénens
Température de l'eau : 12 °C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	1075 ± 22	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.3 ± 0.03	max. 1.0

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

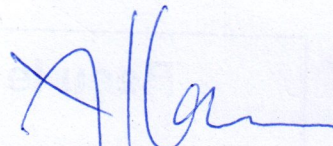
Appréciation de l'échantillon :

Pour les paramètres analysés, cet échantillon répond aux exigences fixées par l'OBPD pour l'eau potable.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16).

Émoluments : 99.00 CHF (Montant HT)



Xavier GUILLAUME
Chef de l'inspectorat des denrées alimentaires et
objets usuels

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.